

CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-13 du Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu le mardi 18 septembre 2018 à 19 h00, à la maison communale.

REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Ordre du jour :

Séance Publique

1. Présentation des résultats de l'enquête socio-démographique réalisée sur les communes de Court-Saint-Etienne, Genappe, Les Bons Villers et Villers-la-Ville relative à la création d'une maison de repos et au développement des services à domicile.

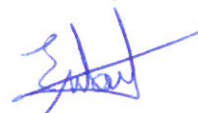
Le Directeur Général,


B. WALLEMACQ

Pour le Collège,



Le Bourgmestre,


E. WART

Le Directeur Général f.f.,


B. WALLEMACQ

Pour le CPAS,



La Présidente,


M.-C. VANBENEDEN